

# Le Sentier des Clouques à Saint-Martin



Randonnée n°6869878

Une randonnée proposée par Dill

Le Sentier des Clouques ou le Sentier des Poules, une boucle bien agréable sur les hauteurs, par les bois et les prairies. De beaux panoramas sur la chaîne pyrénéenne par temps clair.

<b>Durée :</b>	3h25	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	10.39km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	162m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	172m	<b>Commune :</b>	Saint-Martin (32300)
<b>Point haut :</b>	265m		
<b>Point bas :</b>	175m		

## Description

Départ sur le parking de la mairie de Saint-Martin.

**(D/A)** Prendre à droite la Voie du Bourg, au croisement avec le Chemin de Saint-Martin tourner à droite et arriver en haut de la côte au croisement du Chemin de Souriac.

**(1)** L'emprunter sur la gauche et continuer sur ce chemin jusqu'au lieu-dit Souriac.

**(2)** Virer à droite sur un sentier (non représenté sur IGN). Poursuivre sur ce sentier qui débouche au lieu-dit l'Abondance. Emprunter l'Impasse du Pelon en face et poursuivre tout droit sur un sentier jusqu'au Chemin de l'Auberge.

**(3)** Tourner à droite et rester sur ce chemin. Au croisement, tourner à droite puis encore à droite sur le Chemin du Pelon. Continuer tout droit jusqu'au virage à angle droit.

**(4)** S'engager dans le sentier en face qui entre dans la forêt. Poursuivre sur ce sentier, passer le lieu-dit Le Cantonnier, puis le Charron et laisser sur la gauche le lieu-dit le Punton en longeant un ruisseau jusqu'au croisement des sentiers.

**(5)** Virer à gauche en prenant le pont qui enjambe le ruisseau. Rester sur ce sentier qui devient chemin de pierre, poursuivre jusqu'en haut de la côte et prendre à gauche et encore à gauche puis à droite en longeant la clôture en descente.

**(6)** Traverser un ruisseau puis entrer dans le bois et rester à droite sur ce sentier qui chemine à travers bois ou en bordure du bois jusqu'au croisement d'un chemin bitumé.

**(7)** Poursuivre, à gauche, sur cette route jusqu'au croisement du calvaire et virer à droite sur Chemin de la Croix du Péage. Après le lieu-dit Percuray, arriver à un chemin.

**(8)** Prendre le sentier qui part à droite, rester sur ce sentier et passer le ruisseau le Lizet et le réservoir d'eau. Arriver sur une route bitumée, virer à droite puis à gauche et continuer sur ce sentier jusqu'au croisement de la route qui mène au village de Saint-Martin.

**(9)** Tourner à droite, continuer sur cette voie et passer le lieu-dit Darans. Au prochain croisement, tourner à gauche pour revenir sur le parking de la mairie **(D/A)**.

## Points de passages

**D/A Parking de la mairie de Saint-Martin**  
N 43.506433° / E 0.375578° - alt. 223m - km 0

**1 Croisement Chemin de Souriac**  
N 43.504997° / E 0.374613° - alt. 240m - km 0.38

**2 Bifurcation sur chemin à Souriac**  
N 43.503324° / E 0.378593° - alt. 240m - km 0.76

**3 Croisement chemin de l'Auberge**  
N 43.500597° / E 0.390584° - alt. 193m - km 1.87

**4 Virage chemin du Pelon**  
N 43.497327° / E 0.389633° - alt. 189m - km 2.4

**5 Croisée des sentiers au pont du ruisseau**  
N 43.500308° / E 0.368819° - alt. 190m - km 4.38

**6 Ruisseau**  
N 43.498922° / E 0.364008° - alt. 191m - km 4.9

**7 Croisement Chemin de Saint-Martin.Source du - Lizet (rivière) - Affluent de l'Osse**  
N 43.504581° / E 0.350093° - alt. 251m - km 6.33

**8 Croisement du chemin de la Croix du Péage**  
N 43.514171° / E 0.353702° - alt. 250m - km 7.94

**9 Croisement chemin de Picharette**  
N 43.510767° / E 0.374876° - alt. 194m - km 9.75

**D/A Parking de la mairie de Saint-Martin**  
N 43.506468° / E 0.375525° - alt. 222m - km 10.39

## Informations pratiques

- Un fléchage Rouge marque le parcours.

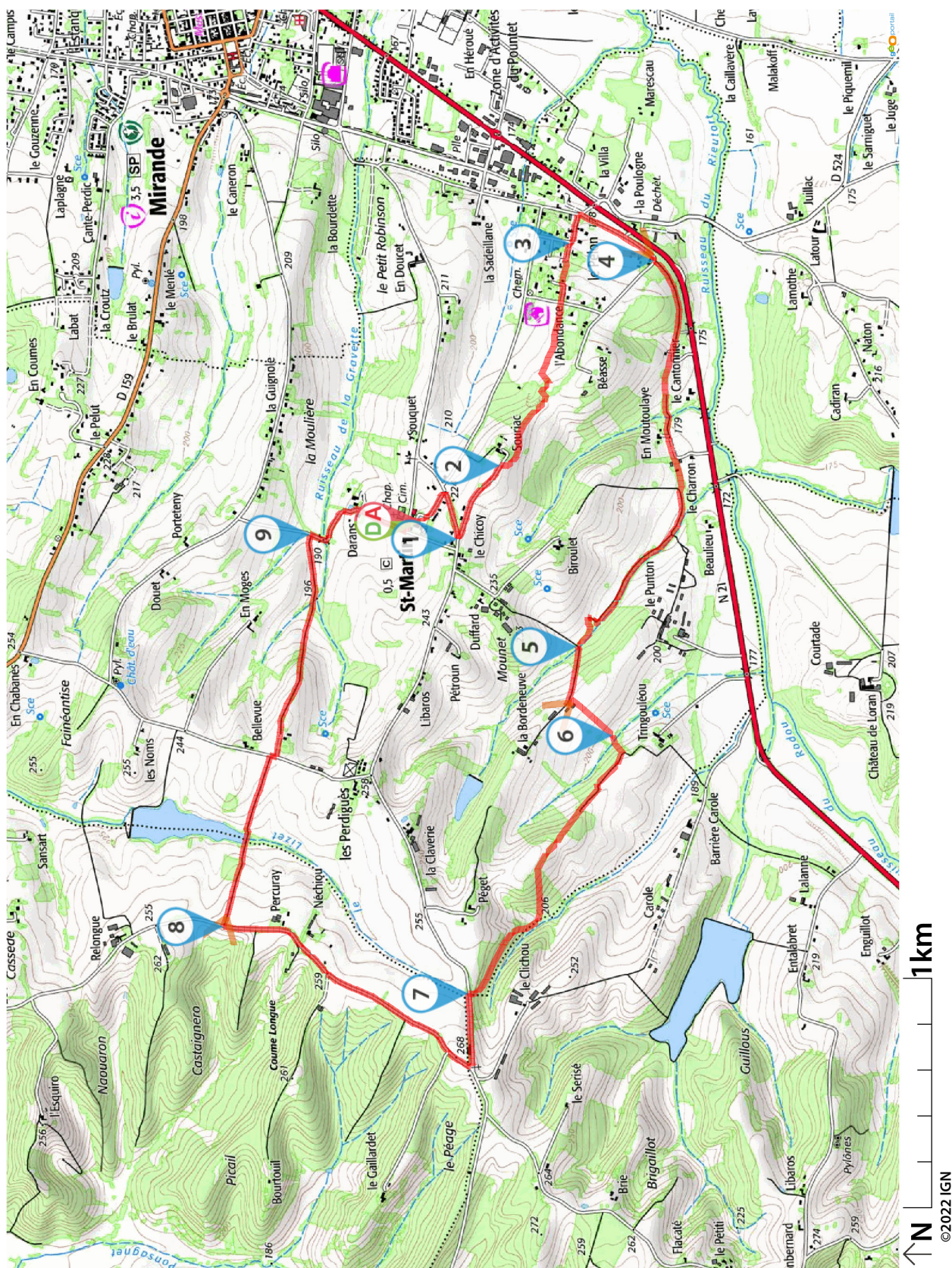
## A proximité

- Panorama sur les Pyrénées.
- Cheminée d'une ancienne tuilerie.
- Un très vieux chêne sur les hauteurs de Saint-Martin.
- Église de Saint-Martin.
- Bastide de Mirande à proximité.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-sentier-des-clouques-a-saint-martin/>



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.





# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



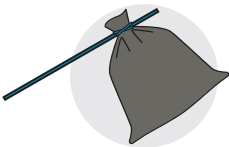
### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**